

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Dans le cadre du programme
"ICI, on recycle +" pour la gestion des
matières résiduelles

**Le siège social de la MRC officiellement attesté
"Niveau 3" par RECYC-QUÉBEC**

(Beauharnois – Le 6 juin 2018) Le siège social de la MRC de Beauharnois-Salaberry fait officiellement partie des 167 industries, commerces et institutions (ICI) du Québec ayant atteint le plus haut niveau (Niveau 3) de distinction du programme "ICI, on recycle +" de RECYC-QUÉBEC destiné aux ICI qui se démarquent par leur performance dans la gestion responsable de leurs matières résiduelles. Le niveau 3 vise à récompenser les organisations qui ont atteint un taux global de valorisation de leurs matières résiduelles dans une proportion d'au moins 70 %.

Cette reconnaissance lui a officiellement été attribuée le 29 mai dernier au salon Rouge de l'Hôtel Alt de Brossard, lors d'un événement protocolaire organisé par RECYC-QUÉBEC afin de féliciter les organisations performantes contribuant à la réduction et à la valorisation de leurs matières résiduelles.

- Une version bonifiée du programme -

Lors de cet événement, RECYC-QUÉBEC a présenté la toute nouvelle version de son programme d'attestation et de reconnaissance "ICI, on recycle" qui a vu le jour en 2003 et qui est destiné aux ICI se démarquant par leur performance dans la gestion responsable de leurs matières résiduelles.

Ainsi, les invités ont eu droit à la présentation du programme "ICI, on recycle +", une version bonifiée et améliorée du programme prenant la forme d'un nouveau portail informatique à la fois plus simple, plus convivial et plus dynamique. On y retrouve désormais un formulaire de mise en candidature proposant des mesures à

cocher et permettant d'établir un plan d'action personnalisé, un système de pointage reconnaissant l'impact positif des mesures implantées, des outils pratiques facilitant l'implantation de mesures, ainsi que des outils de communication destinés à valoriser les attestations.

- **Un appel lancé aux ICI, municipalités et partenaires du territoire -**

La MRC encourage les industries, commerces et institutions de son territoire, de même que ses partenaires et les municipalités, à faire appel et à participer à ce programme, d'ailleurs tout à fait gratuit.

Grâce à cette bonification du programme par RECYC-QUÉBEC, on espère ainsi créer un engouement auprès d'autres organisations, afin qu'elles adoptent elles aussi des mesures concrètes de saine gestion des matières résiduelles et y sensibilisent leurs employés, clientèles et partenaires.

Les ICI qui ont à cœur l'environnement font souvent bien plus que recycler. Ils ont implanté des mesures respectant la hiérarchie des 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation) au sein de leurs établissements et ces efforts méritent d'être connus et soulignés.

Faites reconnaître vos efforts et inscrivez-vous au programme dès maintenant ! Vous pouvez le faire en tout temps, peu importe votre secteur d'activités ou la taille de votre organisation.

Pour en savoir davantage au sujet du programme ou sur RECYC-QUÉBEC, on vous invite à consulter le lien suivant : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.

MRC de Beauharnois-Salaberry